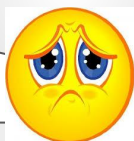




Un CSE pour tous !

CSE actuel



Chèques vacances : 200 €

Chèque cadeau Noël : 150 €

Arbre de Noël par site : 50 €/collaborateur
Les activités proposées par site représentent un budget de 50 €/collaborateur

Ce que nous voulons !!



En 2023, vos représentants ont réussi à les augmenter à 300 €. **FO** souhaite un minimum de **400 €**.

En 2023, l'Urssaf autorise une dépense de 183 € par salarié. Nous souhaitons donc le maximum : **183 €**.

Pour **FO**, chacun doit pouvoir choisir son activité : allocation de **100 € par collègue** (licence sportive, cinéma...).

FO défend en priorité la distribution de chèques vacances et chèques cadeaux pour tous les salariés car nous savons que la demande est forte. Pour **FO**, le compte n'y est pas. La **répartition du budget** des activités sociales et culturelles **ne bénéficie pas à tous les salariés**.

Vos élus FO restent engagés et continuent de défendre l'idée d'**un CSE pour tous !**

Pour toutes questions vos délégués syndicaux sont là :

Carole : 07 77 38 76 11 / carolegauvin.fo@gmail.com

Pierre : 06 29 97 23 27 / pierre.lam.fo@gmail.com

Marie-Christine : 06 43 53 30 88 / mariechristine.allainfo@gmail.com

Mail : foamm.contact@gmail.com



fomacif.fr

<http://fomacif.fr>